



DÉMARCHE BDO



Accompagner les projets en Démarche Bâtiments Durables Occitanie

Devenir accompagnateur·rice BDO



CONTEXTE

L'évaluation des projets en démarche Bâtiments Durables Occitanie nécessite une connaissance pratique du sujet, une capacité d'animation et de communication, la connaissance de la démarche et de ses outils annexes.

Ces exigences sont nécessaires pour que l'instruction des projets en démarche Bâtiments Durables Occitanie se fasse de manière juste et cohérente et soit présentée aux membres de la commission de manière claire afin que ces derniers puissent prendre une décision.

Ces exigences nécessitent une formation spécifique dispensée par Envirobat Occitanie.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participant·es seront en capacité de :

- Connaître la démarche Quartiers Durables Occitanie, ses thématiques, le système participatif de garantie et sa philosophie
- Utiliser ses connaissances pour inscrire le projet dans la grille tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs
- Connaître le déroulement d'une commission d'évaluation
- Savoir présenter un projet et savoir se positionner vis-à-vis de la commission d'évaluation
- Maîtriser les outils d'accompagnement (référentiel et autres outils associés) et savoir les réutiliser pour défendre un projet



ORGANISME DE FORMATION



Envirobat Occitanie est organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 09704 34 auprès du Préfet de la région Occitanie / Pyrénées Méditerranée. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTACT : 09 52 39 81 95 | contact@envirobat-oc.fr | www.envirobat-oc.fr

Association loi 1901 - SIRET 832 321 756 00013



PROCHAINE SESSION

12-13/03/2024



2 jours (2 x 7 heures)
09h00-12h30 | 14h00-17h30



6 à 8 participants



Envirobat Occitanie
119 av. Jacques Cartier
34000 Montpellier
Formation en présentiel



Vous êtes en situation de handicap ?



Contactez-nous.



Nous évaluerons ensemble notre capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.



TARIFS

Adhérents Envirobat Occitanie
760 euros (nets de taxes)

Non-adhérents
900 euros (nets de taxes)

Financements publics possibles (OPCO, fonds d'assurance, AIF, crédits d'impôt, etc.). Nous contacter pour plus de détails.

Repas et hébergement à la charge du stagiaire.



DÉMARCHE BDO



PUBLICS & PRÉREQUIS

- Cette formation s'adresse aux futurs accompagnateurs en attente de l'attestation Accompagnateur BDO reconnu par Envirobat Occitanie.
- **Prérequis et modalités d'admission à la formation**
 - > Les participants doivent justifier de compétences (formations et références) en bâtiment durable à toutes les phases d'une opération (conception / réalisation / usage) avec un minimum de 5 ans de pratique.
 - > Le dossier de candidature est à retourner complété à Envirobat Occitanie, au plus tard 3 mois avant la formation. N'oubliez pas d'en garder une copie.
 - > Pour être déclarés recevables par Envirobat Occitanie, les candidatures des participants sont analysées par notre comité de validation scientifique et technique selon les prérequis d'accès de ce module de formation. Un entretien individuel (éventuellement téléphonique), pourra vous être demandé.
 - > L'adhésion à Envirobat Occitanie n'est pas obligatoire pour suivre la formation mais l'est pour obtenir le statut d'accompagnateur reconnu.



MODALITÉS ET ÉVALUATION

- **Matériel nécessaire : PC avec connexion internet**
- Tout au long de la formation, le programme sera illustré par des études de cas et des exercices, un jeu de rôle.
- N'hésitez pas à apporter du contenu sur vos projets en cours si vous souhaitez les évaluer lors de ces exercices.
- Des focus sur les outils associés (coûts global et bénéfices durables, outil d'analyse du cycle de vie...), une analyse des aspects pratiques du référentiel et l'intégration du projet via la plateforme dématérialisée (justification des prérequis et des critères cochés...) seront également réalisés.
- Les formateurs apporteront leurs retours d'expériences sur l'ensemble des sujets liés à la démarche.
- A l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.



INTERVENANTS



Christophe PRINEAU
Réfèrent territorial
& Coordinateur QDO-BDO
Envirobat Occitanie

Depuis 2005, Christophe Prineau accompagne les professionnels du monde de l'immobilier et du bâtiment ainsi que leurs projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments environnementaux. Il coordonne les démarches environnementales QDO et BDO portées par Envirobat Occitanie et, à ce titre, forme les futurs accompagnateurs BDO.



Dominique de VALICOURT
Gérante de l'IMBE,
Architecte DPLG,
Accompagnatrice BDO et QDO
Formatrice

Dominique de Valicourt est engagée dans les démarches de qualité environnementale depuis 1994. Elle est membre fondatrice de l'ICEB et a contribué à la rédaction de différents référentiels (HQE, BDM-QDM, BDO-QDO). Elle est à ce jour membre de commission et accompagnatrice BDO-QDO. Elle assure des missions d'AMO QEB sur des projets d'aménagement et de bâtiments durant toutes les phases. Par ailleurs, elle participe à de nombreuses recherches sur ces sujets.

Dans le but de transmettre son savoir-faire, elle intervient pour divers organismes de formation.



DÉMARCHE BDO



PROGRAMME - JOUR 1

MATINÉE | 9H00 - 12H30

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation des intervenants
- Les enjeux environnementaux justifiant la mise en oeuvre d'une construction durable
- Le contexte en région et les conséquences pour le dérèglement climatique
- Les solutions pour réduire tous ces impacts
- L'origine de la démarche, ses acteurs et son mode d'emploi
- Initiation à la plateforme

APRÈS-MIDI | 14H00 - 17H30

- Focus sur les 7 thématiques du référentiel
 - > Territoire et site
 - > Matériaux
 - > Energie
 - > Eau
 - > Confort et santé
 - > Social et économie
 - > Gestion de projet

PROGRAMME - JOUR 2

MATINÉE | 9H00 - 12H30

- Focus sur les 7 thématiques du référentiel
 - > Territoire et site
 - > Matériaux
 - > Energie
 - > Eau
 - > Confort et santé
 - > Social et économie
 - > Gestion de projet

APRÈS-MIDI | 14H00 - 17H30

- Synthèse et évaluation des thématiques
- Faire reconnaître son projet en 5 étapes
- Bonnes pratiques en lien avec l'instruction du projet
- La commission : fonctionnement et philosophie
- Bénéfices et avantages de la démarche
- Coût de la démarche
- Les dispositifs d'aides en région
- L'évolution de la démarche

NB : L'ordre de présentation peut être modifié par les intervenants

Formation soutenue par

